

Règlements du concours de nouvelles

1. Seront considérées comme une nouvelle, un texte en prose relevant de la nouvelle littéraire, du récit ou du conte.
2. Les nouvelles admissibles devront relever soit du genre Fantastique, soit de la science-fiction, soit de l'horreur, ou d'un mélange de ces genres.
3. Les textes doivent être tapés à double interligne et présentés sur des feuillets 8 1/2 x 11 recto seulement.
4. Les textes doivent être signés du nom réel de l'auteur, dûment identifié sur la première page de la nouvelle.
5. Les textes doivent avoir une longueur **maximum de 2000 mots** (soit environ 7 pages).
6. Les textes doivent être remis avec le présent formulaire, au plus

tard le **Mercredi 31 mai 2000.**

7. Les textes doivent être remis à Chantale Potvin au Local AR-63 de la cité étudiante de Roberval.
8. Un seul texte par auteur sera admissible, et l'auteur devra obligatoirement être un étudiant de la Cité Étudiante de Roberval.
9. Les textes finalistes seront déterminés par les organisateurs du Festival Roberval 2000, en juillet 2000.
10. Le texte gagnant sera déterminé par un jury formé d'écrivains professionnels et sera dévoilé dans le cadre du festival Roberval 2000, les 7-8-9 juillet 2000.
11. L'auteur du texte gagnant verra son texte lu en public lors du festival et remportera un prix dont la teneur sera déterminée par les organisateurs mais dont la valeur sera au moins 100\$..

Inscription Officielle d'un texte

Titre de la nouvelle: _____

Nom de l'auteur: _____

Adresse: _____

Tél.: _____

Âge: _____

Niveau scolaire: _____

Nom du professeur de français en 1999-2000: _____

Signature de l'auteur:
